



Association Go for Integrity

Chez M. Edouard Klein
B523
17 rue des Ecuries
95300 Pontoise
contact@goforintegrity.org
<http://goforintegrity.org>
06 79 31 56 40
NRA : W953006786

Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 19/09/2019

Le 19 septembre 2019 à partir de 19h00 se sont réunis au 17 rue des Ecuries à Pontoise (95300) :

- Klein Edouard (Président)
- Roux-Dessarps Louise-Anne (Trésorière)
- Hénon Jérôme (Membre)
- Klein Yvon (Membre)

Etaient absents mais avaient donné pouvoir :

- Mme Marie Antoinette de Sèze (pouvoir donné à Louise-Anne Roux-Dessarps).
- M. Robert Erra (pouvoir donné à Edouard Klein)
- Mme Andrée Steidel (pouvoir donné à Edouard Klein).

Ordre du jour :

- 1- Rapport moral du président
- 2- Rapport financier de la trésorière
- 3- Election du bureau
- 4- Versement de l'aide levée en 2018/2019
- 5- Actions de levée de fonds 2019/2020
- 6- Divers

Après lecture et approbation de l'ordre du jour, l'Assemblée Générale délibère sur les points qui y figurent.

1 - Rapport moral du président

Le rapport moral effectué par le président Edouard Klein se trouve dans l'espace de partage des membres de l'association pour toute consultation. Ce document a été lu et approuvé en séance.

2 - Rapport financier de la trésorière

Le rapport financier effectué par la trésorière Louise-Anne Roux-Dessarps se trouve dans l'espace de partage des membres de l'association pour toute consultation. Ce document a été lu et approuvé en séance.

Par ailleurs, nous avons décidé à l'unanimité que le montant de la cotisation resterait à 15€/an et que les membres effectuant un don supérieur à ce montant sont dispensés



de cotisation. Pour les membres payant en Bitcoin, la cotisation s'élève à 5 mBTC/an.

3- Paiement des cotisations et versement de l'aide

Vu certains retards dans le paiement des cotisations de l'année en cours, l'AGO décide de demander les cotisations dès septembre. Nous profiterons cette année de l'envoi des comptes rendus et des rapports pour un premier appel.

En Juin, un rappel sera lancé à l'occasion de l'annonce de la prochaine AGO.

L'AGO décide d'utiliser Xendpay, révolut ou un service similaire plutôt que Western Union afin de réduire les frais de transfert. La question d'un IBAN sera posée à l'école rapidement.

3 - Election du bureau

Se présentent et sont élus au bureau :

Edouard Klein (Président)

Louise-Anne Roux-Desssarps (Trésorière)

Yvon Klein (Secrétaire)

4 - Versement de l'aide levée en 2018/2019

Pour répondre aux remarques de l'administration fiscale, nous prévoyons dans le cadre de la convention mentionnée dans le rapport moral, de ne verser de l'aide que pour permettre l'admission à l'école d'enfants dont la famille (quand elle est vivante) ne pourrait supporter la charge financière des frais de scolarité.

Les modalités de suivi de la scolarité de ces enfants sont à définir avec notre partenaire local (nous contacterons l'Alliance Française), typiquement nous serons destinataires des bulletins scolaires.

5 - Actions de levée de fonds 2019/2020

Il faudrait présenter notre projet au Café de l'aventure ou trouver un site de crowdfunding associatif pour présenter l'association.

Un groupe facebook devrait être créé.

Une newsletter aux adhérents devrait être mise en place pour inciter au renouvellement des cotisations.

Il faudrait faire l'inventaire des aides institutionnelles auxquelles l'association est éligible, et postuler le cas échéant.

Il sera étudié la possibilité d'organiser une course solidaire.

Ces différentes actions ont été vues et acceptés à l'unanimité.

L'Assemblée est close à 22h37 le même jour



Association Go for Integrity

Chez M. Edouard Klein
B523,17 rue des Ecuries
95300 Pontoise
contact@goforintegrity.org
<http://goforintegrity.org>
06 79 31 56 40
NRA : W953006786

Rapport Moral 2018/2019

Clôture du rapport financier 2017/2018

Conformément au fonctionnement par année scolaire décrit à l'article 5 de nos statuts, nous avons envoyé le 15/10/2018 les fonds récoltés à l'école durant la campagne 2017/2018. Les preuves de la bonne utilisation des fonds ont été reçues au cours de la campagne 2018/2019. Nous pouvons donc clore l'exercice 2017/2018 sur un bilan financier équilibré.

Fonds récoltés en 2018/2019

730 € ont été récoltés en 2018/2019. Une fois les cotisations en retard perçues, ce montant s'élèvera à 975 €. Il s'agit là des seules cotisations et dons des membres de l'association. C'est le montant le plus élevé de l'histoire de l'association !

Nombre de membres

Dix nouveaux membres, Mme Inial, M. Billard, M. Ortlieb, M. et Mme Kim Robin, Mme Gansen, M. Auclin. M. Erra, Mme Steidel et Mme de Romanet, on rejoint nos rangs.

Tous les membres précédents (à savoir les membres du bureau, Mme de Sèze et Mme et M. Yvon Klein, et M. Hénon) ont reconduit leurs adhésions et ont annoncé leur intention de les reconduire à nouveau pour 2019/2020.

Une demande généralisée à nos familles étendues et amis proches devrait amener de nouveaux membres pour l'exercice 2019/2020.

Nouvelle demande de rescrit fiscal

Conformément à ce qui avait été décidé lors de la précédente AGO, nous avons renouvelé notre demande de rescrit fiscal en 2019. L'administration fiscale a reconnu notre conformité aux recommandations sur tous les points sauf deux : elle juge que nous ne contrôlons pas assez les travaux depuis la France et nous demande de signer une convention cadre avec l'école. Par ailleurs, elle juge (à tort à notre avis, ayant visité le quartier...) que les enfants touchés n'appartiennent pas à un milieu défavorisé.

A la demande de l'administration fiscale, nous prévoyons de nous rapprocher des associations françaises sur place telle que l'Alliance Française pour assurer un lien plus fort sur place et augmenter nos chances d'obtenir le droit de produire des reçus fiscaux.

Mise à jour du site web

La perte de l'ordinateur de l'école a mis un frein aux communication entre octobre et janvier, ralentissant le rythme de mise à jour du site web. Les communications sont pleinement rétablies. Nous mettrons à jour le site web à l'issue de l'AGO.

A Pontoise le 19/09/2019



Association Go for Integrity

Chez M. Edouard Klein
B523
17 rue des Ecuries
95300 Pontoise
contact@goforintegrity.org
<http://goforintegrity.org>
06 79 31 56 40
NRA : W953006786

RAPPORT FINANCIER ANNEE SCOLAIRE 2017/2018

Dépenses

- Versement à l'école Intégrity le 15/10/2018 via *Western Union* : 650€

Dons et Cotisations

- M. Edouard Klein : 200€
- Mme Louise-Anne Roux-Dessarps : 200€
- Mme Zoé Roux-Dessarps : 15€
- M. Yvon Klein : 220€
- Mme de Sèze : 15€
- M. Hénon : 15€

Utilisation des fonds par l'école Integrity

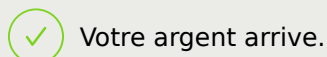
La trésorerie de l'école ayant été réduite avec les travaux récents, les fonds récoltés cette année a été principalement utilisé pour payer :

- des travaux pour améliorer la route (440 000 TZS)
- de nouveaux pneus pour le bus (696 000 TZS)
- la fabrication des lits (422 686 TZS)

15€ restent sur le compte de l'association pour garder solde strictement positif.

Fait à Pontoise le 19/09/2019

Louise-Anne Roux-Dessarps (trésorière)



Votre argent arrive.

Cette page est votre récapitulatif du transfert. Vous pouvez l'imprimer pour la conserver. Nous allons également vous envoyer un récapitulatif par email à **EDOUARDKLEIN@GMAIL.COM**

Instructions relatives au retrait d'argent :

Andrew Brown aura besoin d'apporter les éléments suivants dans une agence WU :

1. Pièce d'identité officielle.
2. Numéro de suivi (MTCN) 172 133 9910.

Numéro de suivi (MTCN) : **172 133 9910**

MOTIF DE LA TRANSACTION

Œuvre caritative/Paiement d'une aide

ORIGINE DE L'ARGENT

CHARITABLE DONATIONS

DÉTAILS SUR L'ENVOI

Edouard Klein

Carte de débit/crédit³
VISA se terminant par 4908

DÉTAILS SUR LA RÉCEPTION

Andrew Brown
Mwaipopo
integrityschooltz@gmail.com

Agence WU^{6,7}

Le bénéficiaire doit présenter une pièce d'identité officielle. Assurez-vous que le nom du bénéficiaire correspond exactement à celui figurant sur la pièce d'identité.

LIEU DU BÉNÉFICIAIRE

Tanzanie

DISPONIBILITÉ¹

En quelques minutes


SYNTHÈSE

| | |
|-----------------------------------|-----------------------|
| Montant du transfert | 625.10 EUR |
| Frais de transfert ^{2,5} | + 24.90 EUR |
| Total | 650.00 EUR |
| Taux de change ² | 1 EUR = 2493.4998 TZS |
| Total reçu par le bénéficiaire | 1558686.76 TZS |

Pour tous les transferts, il est possible que le bénéficiaire reçoive moins en raison des taxes étrangères.

Nous contacter

Pour toute demande, veuillez écrire à :
Western Union France
c/o Western Union Processing Lithuania, UAB
J.Balčikonio g. 3
LT-08247 Vilnius

 **Clauses de non-responsabilité et informations importantes**

¹ Le service et les fonds peuvent être retardés ou indisponibles en fonction de différents facteurs, notamment du Service sélectionné, des options de remise différée sélectionnées, du montant envoyé, du pays de destination, de la disponibilité des devises, des aspects réglementaires et de protection des clients, des exigences d'identification, des restrictions de remise, des heures d'ouverture des points de vente et du décalage horaire (collectivement les « Restrictions »). Des restrictions supplémentaires peuvent s'appliquer. Reportez-vous à nos conditions générales pour plus d'informations.

² Western Union réalise également un bénéfice lors de la conversion de devises. Lorsque vous sélectionnez une société de transfert de fonds, comparez attentivement les frais de transfert ainsi que les taux de change. Les frais, les taux de change et les taxes peuvent varier en fonction de la marque, du canal et du lieu, selon différents facteurs. Les tarifs et taux de change sont sujets à modifications sans préavis.

³ Si vous utilisez une carte de crédit, des frais d'avance de fonds par l'émetteur de la carte et les intérêts éventuels associés peuvent s'appliquer. Pour éviter ces frais, utilisez une carte bancaire, le cas échéant.

⁵ Les frais de transfert susmentionnés sont calculés pour une transaction en ligne effectuée aujourd'hui. Les tarifs des transactions en ligne peuvent être différents de ceux pratiqués dans nos points de vente. Veuillez cliquer [ici](#) pour trouver un point de vente près de chez vous afin d'obtenir une estimation des frais.

⁶ Votre Bénéficiaire peut retirer l'argent que vous lui avez transféré dans un point de vente Western Union de Tanzanie.

⁷ Veuillez saisir le nom du Bénéficiaire tel qu'il apparaît sur la pièce d'identité qu'il présentera pour récupérer ces fonds.
